

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Séance du 30 mai 2017 à 18 heures 00.**

Nombre de conseillers en exercice : 15      Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline

Date de convocation : 23/05/2017      Nombre de présents :      Comité secret : non

Nombre de personnes absentes: 0      Nombre d'excusés : 2      Quorum exigé : 8

Nombre de suffrages exprimés : 15      VOTES : 15      Contre : 0      Pour : 15

L'an deux mille dix-sept, le mardi 30 mai à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, REYMOND Muriel, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile.

Etaient excusés : MENEGUZ Muriel (procuration à DURAND Nicole), JOVANOVIC Michel (procuration à GIRARD Marius)

### TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

Fauchage/élagage le long des voies communales: Après l'analyse des devis reçus, la commission voirie propose de valider le devis de l'entreprise GABILLON (la moins disant). Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Désherbage : Une dérogation est accordée pour l'entretien du cimetière. L'entreprise LAQUET est retenue pour réaliser cette prestation.

Voirie : Le conseil municipal a validé le devis de l'entreprise EIFFAGE pour le revêtement des routes de l'Isle et de la traverse du Dolon. 5 tonnes d'enrobée tiède sont commandés pour l'entretien ponctuel sur l'ensemble des routes. Un devis pour l'aménagement de l'îlot de propriété à Montanay va être redemandé.

Dératisation : L'entreprise ZAPPA conseille de faire un deuxième passage dans l'année pour les sites dits « sensibles ». Un avenant au contrat est donc accordé pour 2 nouveaux passages au stade et à la station d'épuration.

Pont sur Oron : En attente des devis.

Renforcement du réseau électrique en Montanay : Des travaux vont être réalisés sur le réseau par le SDED en septembre-octobre 2017. Les travaux prévoient notamment de changer certains poteaux ainsi que des câbles.

Défibrillateurs / extincteurs : La maintenance des défibrillateurs et le contrôle des extincteurs ont été reportés après la fin des travaux de la salle des fêtes.

Travaux photovoltaïques : Les travaux de raccordement au réseau d'EARL les Brosses vont être réalisés à compter du 6 juin pour une durée de 2 mois. Il s'agit d'une tranchée d'environ 7 kms qui nécessitera la mise en place de feux de signalisation et de déviations au fur et à mesure de l'avancement des travaux des Brosses à Montanay.

SALLE DES FETES : Mme le Maire présente plusieurs échantillons pour le choix de la couleur des murs. Un avenant au marché va être fait pour rallonger d'un mois les travaux suite au retard pris par une entreprise, lequel a pénalisé l'ensemble des entreprises. Un deuxième avenant est également pris pour le lot n°7 suite à une modification du coût du marché de l'entreprise de chauffage/Plomberie.

Mme le Maire explique que le règlement et la tarification devront être revus pour les locations.

BUDGET : Le conseil municipal a voté les subventions aux associations pour l'année 2017 sur la proposition de la commission aux finances.

ACCESSIBILITE : Le conseil municipal prend une nouvelle délibération pour la demande de subvention à la Préfecture. Cette dernière comprendra l'ensemble des travaux à réaliser sur 4 ans.

ELECTIONS LEGISLATIVES : Elles se dérouleront le dimanche 11 juin pour le 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 18 juin pour le second tour. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Les membres du conseil municipal s'inscrivent pour tenir les permanences.

### COMPTE RENDU DE REUNIONS :

Forum des associations : Il a lieu cette année à Epinouze, le samedi 2 septembre. Environ 50 associations sont déjà inscrites dont, une dizaine de la commune. La dernière réunion a permis de faire un point logistique.

Commerce artisanat : 24 zones d'activité ont été identifiées sur la CCPDA. La zone d'activité Mornay a été classée d'intérêt local. Un état des lieux sera effectué début juin avec les services de la Communauté de Communes sur place.

PERSONNEL : Les deux recrutements sont ouverts jusqu'au 26 juin.

ECOLE : La boîte aux lettres de l'école a été dégradée, une plainte a été déposée à la gendarmerie et le rideau à l'extérieur a été coupé. Après validation du conseil municipal, le rideau extérieur sera changé et un rideau intérieur posé.

INAUGURATION DE LA MAISON DU SPORT : Mme le Maire remercie vivement les conseillers et leurs conjoints pour leur aide. De très bons retours.

MARCHE AU VILLAGE : Le marché au village se déroulera le vendredi 23 juin à partir de 19h. Des plateaux repas et des animations sont prévus par le comité des fêtes. Mme le Maire invite toutes les personnes volontaires à venir donner un coup de main pour la mise en place.

BULLETIN MUNICIPAL : A ce jour, nous sommes dans l'attente d'articles de quelques associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.